Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219504768-20250630-162062025-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

DECISION N° : **162.06.2025**
OBJET : **Consultation n°2025.08 – Travaux de création d'une cour oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny**
Marchés de travaux – Attributions des 2 lots

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° relatifs aux marchés publics passés selon une procédure adaptée ouverte,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T,

Considérant que la ville a lancé une consultation relative aux travaux de création d'une cour oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny,

Considérant qu'à cet effet, un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le profil acheteur de la commune à l'adresse suivante http://www.achatpublic.com le 28/04/2025, sur le BOAMP, avis n° 25-48292 publié le 28/04/2025,

Considérant que 2 plis ont été remis dans les délais pour la procédure relative aux travaux de création d'une cour oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny,

Considérant que 1 offre a été remise pour le lot 1 : VRD,

Considérant que 1 offre a été remise pour le lot 2 : Espaces verts, mobiliers et jeux,

Considérant qu'au terme de cette consultation et au vu du rapport final d'analyse des offres, il est proposé d'attribuer le lot 1 : VRD à la société COCHERY ILE DE France SAS et d'attribuer le lot 2 : Espaces verts, mobiliers et jeux à la société ESPACE DECO.

DECIDE :

Article 1 :

Lot 1 : VRD
De conclure et de signer avec la société COCHERY ILE DE FRANCE chemin du Parc à Pierrelaye (95480), représentée par Monsieur Nicolas VAN PARYS, un marché de travaux VRD pour la création d'une cour oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny.

Le marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 265 643,26 € HT.

Lot 2 : Espaces verts, mobiliers et jeux
De conclure et de signer avec la société ESPACE DECO sise 9 chemin de la Chapelle Saint-Antoine à Ennery (95300), représentée par Monsieur Nicolas POUPENAY, un marché de travaux espaces verts, mobiliers et jeux pour la création d'une cour oasis pour le groupe scolaire Lameth à Osny

Le marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 124 178,94 € HT.

Article 2 :
Ledit accord-cadre prendra effet à compter de la date de notification, valant ordre de service.
La durée prévisionnelle des prestations (période de préparation de chantier incluse) est estimée à 13 semaines pour les lots 1 et 2, sans compter l'année de garantie de parfait achèvement applicables aux marchés de travaux et ce, jusqu'à l'exécution des travaux qui y sont associés.

Article 3 :
La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2025 de la commune.

Article 4 :
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le 30 JUIN 2025

Le Maire,

MAIRIE D'OSNY
Val d'Oise

Jean-Michel LEVESQUE